

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE

8 JUIN 2020

Ont été invités :

M. Bonnet, Inspecteur de l'Education Nationale
M. Bazile, maire de Bignoux
Mme Charron, adjointe en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse
Mmes et MM. les représentants des parents d'élèves
Mmes et M. les enseignants de l'école

Sont excusés :

M. Bonnet
Mme Huet (enseignante)
Mme Canty (représentante des parents)

Sont présents :

M. Bazile (maire de Bignoux)
Mme Charron, (adjointe en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse)
Mme Bonnet, M. Bourriaud, Mme Colin (enseignants)
Mme Germain, M. Bernuchon, M. Farrugia (représentants des parents)

Début de séance à : 16h15

Ordre du jour : Présentation des modalités d'accueil depuis la réouverture de l'école et perspectives d'évolution.

Secrétaire de séance : Guilhem Farrugia

En préambule, Mme Colin remercie M. le Maire de la mise à disposition de la salle pour la réunion. Elle remercie également les représentants de parents d'avoir pu se libérer au pied levé.

Elle détaille ensuite les circonstances de ce conseil d'école extraordinaire : le conseil d'école est une instance qui se réunit normalement trois fois dans l'année, une réunion par trimestre. Il peut être saisi en séance extraordinaire, à la demande de la directrice ou de celle de la moitié des membres de droit, selon l'actualité de l'école. Ici l'Inspection nous demande de reculer le plus tardivement possible le troisième conseil d'école, pour attendre des précisions/consignes concernant la rentrée de septembre et donc de nous réunir sur cette séance extraordinaire pour discuter avec la communauté éducative des modalités d'accueil actuelles et évolutives jusqu'à la fin de l'année.

1. Accueil du 12 au 29 mai :

Suite à la réunion du 5 mai entre la municipalité précédente, les enseignants et les représentants des parents, il avait été décidé les points mentionnés dans la lettre aux parents du 7 mai, à savoir :

- pas d'accueil de maternelles.
- pas de cantine ni de garderie.

Un premier sondage faisait état de 46 enfants à réintégrer. Au regard du protocole national sanitaire et des adultes présents à l'école, l'accueil pouvait être de 21 enfants en élémentaire et 6 enfants prioritaires de maternelle. Selon les jours, il y a eu à l'école entre 21 et 26 enfants (5 prioritaires de maternelle maximum).

Bilan :

➤ Positif :

- Des enfants heureux de revenir à l'école et heureux après leur journée de classe.
- Personnel assez nombreux au regard des groupes, des tâches (surveillance, désinfection...).

- Négatif :
- Manque un enseignant pour le 4^{ème} groupe
- Insatisfaction de parents : pas assez d'accueil (maternelle + place)

Après l'information, en date du 27 mai, d'une famille dont le père est positif au virus, l'école est fermée sur décision municipale jusqu'aux résultats des tests pratiqués sur les enfants.

Une discussion s'instaure à ce point du conseil d'école sur la consultation des partenaires de la communauté éducative et sur la communication entre enseignants, représentants de la mairie et représentants des parents d'élèves. M. le maire exprime son attachement à la communication entre partenaires de l'école et l'importance prioritaire qu'il accorde à cette communication.

2. Accueil du 2 au 5 juin :

Suite à la réunion du 28 mai entre la nouvelle municipalité et les enseignants, il a été décidé les points mentionnés dans la lettre aux parents du 30 mai :

- Réouverture de l'école dès la connaissance des tests négatifs de la famille.
- Accueil sur une semaine selon les modalités des semaines passées.
- Etude de la faisabilité d'un accueil plus large.

Un deuxième sondage fait état de 67 enfants à réintégrer.

3. Accueil à partir du 8 juin :

- Augmentation des capacités d'accueil dans chacune des classes puisque les enfants ont maintenant des habitudes et conscientisent la distanciation et les gestes protecteurs.

- 9 places dans la classe des GS-CP
- 10 places dans la classe des CE
- 10 places dans la classe des CM
- une septième place dans la classe des maternelles

Soit 36 élèves en tout.

- Accueil des maternelles sans diminution de l'accueil des élémentaires, rendu possible par la présence d'un 4^{ème} enseignant grâce à l'intervention de M. le maire auprès de l'IEN. 4 enseignants les jeudis et vendredis jusqu'à la fin de l'année.

Il reste compliqué d'accueillir le groupe de 7 maternelles les lundis, mardis et mercredis.

Il est également difficile d'effectuer des rotations pour les 3 enseignants compte tenu de l'augmentation de l'accueil des groupes d'élémentaires.

- Augmentation de la capacité d'accueil des élémentaires (dans un premier temps) par la mise en place du dispositif 2S2C.

<https://www.education.gouv.fr/le-dispositif-educatif-et-ludique-2s2c-pour-les-eleves-qu-est-ce-que-c-est-303777>

Ce dispositif a été l'objet d'une convention entre le DASEN et la Municipalité pour des ateliers sport-santé-civisme-culture sur le temps scolaire.

Concrètement : 4 ateliers par journée pour un groupe de 8 enfants : lecture avec Rosemay, musique/chant avec Maïa de l'école de musique Vienne et Moulière, yoga avec Isabelle, activités créatives avec Eloïse.

Le travail demandé aux enfants le jour où ils ont été en dispositif 2S2C peut être temporisé. La seule exigence est la continuité de la lecture, en particulier en CE.

Si l'on ajoute l'accueil de 36 enfants dans les 4 classes et les 8 enfants en 2S2C, 44 enfants au total sont acceptés.

Pour la semaine du 8 au 12 juin, les 67 enfants dont les parents souhaitent une réintégration sont accueillis au moins une journée en classe. Certains plus ou pour une journée en plus en 2S2C.

Concernant les élèves prioritaires, la [foire aux questions](#) du ministère de l'Éducation nationale, actualisée le 3 juin, mentionne (p. 5) :

- les élèves en situation de handicap ;
- les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage ;
- les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et la continuité de la vie de la Nation (dont les enfants d'enseignants).

Dans un premier temps, les priorités n'allaient qu'aux personnels soignants. Mais rapidement, il a été étendu aux personnels qui ne pouvaient pas être en télétravail.

Cela n'a pas été toujours simple. Merci aux parents qui font preuve de compréhension. Mention à faire de l'incorrection de certains.

4. Evolution d'accueil :

L'évolution pourra concerner :

- Le nombre d'enfants qui pourraient être accueillis en classe, mais cela dépend de la présence d'un enseignant supplémentaire les lundis et mardis, ce qui est une condition à minima. Dans l'état actuel du nombre d'enseignants, le seuil maximum a été atteint en classe et sur temps scolaire compte tenu du protocole sanitaire.

- Le 2S2C

- La cantine

- La garderie

Les membres du conseil échantent sur la possibilité d'un accueil en cantine et en garderie, sur la faisabilité des différentes options. Tout est mené pour répondre aux besoins des familles. La gestion du personnel est une contrainte à prendre en compte dans les différentes projections. Il faut également tenir compte de la configuration des locaux, de leur superficie et de leur disposition pour respecter, autant que possible, le protocole sanitaire sur le temps périscolaire. La réouverture de la cantine et de la garderie est soumise à ces contraintes.

5. Questions des parents :

« *Qu'est-ce qui empêche d'ouvrir à nouveau le service de restauration ?* »

Comme évoqué lors du conseil, l'utilisation des locaux doit se faire dans le respect du protocole en vigueur, ce qui impose de nombreuses contraintes. En ce qui concerne le personnel, Mme Martin, qui s'occupe de la restauration en temps ordinaire, est actuellement affectée à d'autres tâches. Des solutions sont à l'étude.

« *Pourquoi ne pas utiliser la salle Roland Copin ?* »

Des problèmes liés à la gestion du personnel se posent dans cette hypothèse d'occupation de la salle, sans compter le fait qu'elle n'est pas adjacente à l'école mais à distance, ce qui imposerait une contrainte supplémentaire de déplacement des enfants.

« *Comment font les enfants pour faire le travail à distance donné par leur Maître ou Maîtresse le jour où ils sont en 2S2C ?* »

Ces enfants ont la possibilité de le faire le lendemain, les consignes étant données comme un plan de travail étalé sur la semaine, à l'exception de la lecture, qui doit rester continue, en particulier en CE.

« *Est-il possible d'intégrer à l'école les maternelles dont les parents sont en télétravail ?* »

Cela s'avère compliqué au niveau des effectifs. Pour toute demande particulière, il faut prendre contact avec la directrice Mme Colin.

« *Comment se passe la pause méridienne pour les maternelles ?* »

En groupe, avec la présence d'un encadrant qui peut aider si besoin. Mais il est demandé aux parents de préparer le repas froid de manière à ce que l'enfant soit le plus autonome possible, afin de limiter les contacts avec l'adulte (protocole lavage de mains avant de s'occuper d'un autre enfant si contact).

Le troisième conseil d'école aura lieu le 30 juin à 18h30 à l'école de Bignoux.

Le secrétaire,
Guilhem Farrugia

La présidente,
Lydia Colin